

Prix du gaz :

Le gouvernement a écouté les revendications de la CLCV



Crédit photo : © Patrick J. - stock.adobe.com



La CLCV prend acte des mesures annoncées par le Premier ministre concernant l'extension du blocage du tarif réglementé sur les prix du gaz à l'ensemble des logements (HLM et copropriétés), alors que les prix du marché progressent de jour en jour à un niveau inédit.

Cette annonce répond aux besoins d'équité et de justice que les locataires et consommateurs demandaient, et que la CLCV soutenait auprès des pouvoirs publics depuis plusieurs semaines.

Il aurait été impensable de laisser cette situation perdurer trop longtemps, alors que plusieurs de nos concitoyens ont du mal à se chauffer, que le pouvoir d'achat est en berne, et que les factures explosaient (jusqu'à 1000 euros de plus par an pour un ménage dans un quatre pièces).

La CLCV demeure vigilante quant à l'application de ces mesures, et leurs effets concrets pour les locataires, les copropriétaires et les consommateurs.

Consommation, Logement et Cadre de Vie Association de défense des consommateurs et usagers

Votre contact local

CLCV Union Départementale du Val-de-Marne

Maison des associations, 1 rue François Mauriac 94000 Créteil

☎ 01 42 07 08 09 ✉ valdemarne@clcv.org 🌐 clcv-valdemarne.fr

